

le

Mag



L'information de Saint-Aignan de Grand Lieu

N°102

Printemps
2024



COMPOSTAGE

Réinventez votre
poubelle avec style !

p. 12



CULTURE

Rendez-vous au Bal
à Bobby

p. 13

Printemps des bons plans :
**venez vivre le bien-
être** à Saint-Aignan de
Grand Lieu le 21 avril !

p. 10 et 11



Sommaire



4

Actu métropole
et intercommunalité



5

Actu mairie



10

Vivre à **Saint-Aignan
de Grand Lieu**



18

Bloc-notes



Découvrez la prochaine parution
du **Mag'** dans votre boîte le 21 juin 2024

L'effervescence du printemps

Alors que les premières fleurs éclosent et que les chants des oiseaux résonnent à nouveau dans nos rues, je suis ravi de vous retrouver pour ce nouveau numéro du magazine municipal. Ce dernier traduit l'effervescence qui vibre au cœur de notre commune et qui révèle de nombreuses actions menées ou lancées ces derniers mois pour faire vivre notre territoire.

J'en profite pour vous rappeler que vous avez toujours la possibilité de suivre l'avancée de la démarche « Dessinons ensemble notre commune » sur notre site internet ou de visiter l'exposition dans la Maison du Projet (ancienne poste). Vous y trouverez de nombreuses informations, notamment l'avis citoyen remis par le Comité citoyen en décembre dernier.

Dans les pages de ce numéro, vous découvrirez de nombreux rendez-vous qui promettent des moments de convivialité et de partage inoubliables. Le Printemps des Bons Plans (pages 10 et 11) fait son grand retour après 6 ans d'absence. Le 21 avril prochain, retrouvons-nous pour des moments de détente, de partage et de découverte autour du bien-être. Ensuite, nous avons rendez-vous le jeudi 16 mai au Bal à Boby (page 13), un spectacle participatif à vivre en famille, puis nous retrouverons la traditionnelle balade des curiosités (page 13) le dimanche 26 mai autour de la découverte des trésors cachés de la commune.

La médiathèque « Le Jardin de lecture » n'est pas en reste. Vous pouvez d'ores et déjà profiter de l'exposition « Si je ne m'amuse » et vous avez rendez-vous avec le Bar Polar le 19 avril prochain puis avec les Docteurs Polar le 31 mai. Ces événements sont l'essence même de notre territoire.

Parallèlement, nous poursuivons nos efforts pour améliorer notre cadre de vie. Des travaux sont réalisés, en cours ou à venir,



afin de rendre notre commune encore plus agréable à vivre. Vous découvrirez le détail en page 6. Nos services liés à la petite enfance s'engagent dans la valorisation des biodéchets (page 8), une démarche qui contribue à préserver notre environnement tout en sensibilisant nos plus jeunes citoyens aux enjeux écologiques. Du concret plutôt que des mots.

Enfin, je tiens à souhaiter chaleureusement la bienvenue à Ignacio Guzman, qui s'est installé dans le village du Moulin des Rives en mars dernier pour accompagner nos résidents seniors. Sa présence parmi nous est précieuse, et nous sommes impatients de collaborer avec lui pour rendre la vie de nos aînés encore plus douce et enrichissante.

En ce printemps qui s'éveille, soyons porteurs d'espoir et d'enthousiasme. Ensemble, continuons à construire une commune où il fait bon vivre, où l'harmonie et la convivialité sont au cœur de chaque projet.

Bonne lecture, prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire.



**Retrouvez toute l'info de la commune
sur www.saint-aignan-grandlieu.fr**



Couvre-feu de l'aéroport : la première étape de la réécriture

Retrouvez toute l'actualité liée à l'aéroport sur www.saint-aignan-grandlieu.fr, rubrique « Ma commune »

Publié le 28 septembre 2021, l'arrêté portant restriction d'exploitation de l'aérodrome de Nantes-Atlantique est entré en vigueur le 8 avril 2022.

Depuis cette entrée en vigueur, de très nombreuses entorses au couvre-feu ont été constatées, amenant le ministre des Transports, Clément Beaune, à prendre l'engagement de sa réécriture à court terme lors de sa venue à Nantes le 16 novembre dernier. Le but de cette modification est de réaffirmer l'interdiction aux avions d'atterrir ou de décoller entre 0h et 6h du matin. Une proposition de réécriture a

été soumise à la consultation publique du 5 au 25 février. À la demande des élus membres de la Commission consultative de l'environnement (CCE), une CCE extraordinaire a été organisée le 15 janvier dernier pour leur soumettre une première proposition de modification, l'occasion également de prendre acte de l'avis de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA) sur cette proposition. À l'issue de cette réunion, l'État a en partie revu sa copie pour tenir compte de certaines recommandations de l'ACNUSA et des élus. Les élus de la commune ont par

la suite pris une délibération lors du Conseil municipal du 19 février qui a été versée à la Consultation publique comme avis de la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu sur ce projet de modification de l'arrêté dit « couvre-feu ». Si cette première évolution est positive, elle n'est qu'une première étape pour affermir efficacement le couvre-feu. Pour modifier plus significativement l'arrêté, une Étude d'impact selon l'approche équilibrée (EIAE) doit en effet être menée. La commune a réaffirmé le souhait que cette dernière puisse être menée au plus vite.

Les aides à l'insonorisation :

Il a été obtenu, par décret en date du 26 décembre 2023, une revalorisation des plafonds travaux dans le cadre du dispositif d'aide à l'insonorisation des logements : ces derniers ont été réhaussés à hauteur de 25 %.

C'est une bonne nouvelle pour les riverains pour qui le reste à charge demeurerait parfois très important et amenait à renoncer à certains travaux pour des raisons budgétaires.

Retrouvez l'ensemble des informations relatives aux aides sur le site de la mairie :

Accueil > Ma commune > Découvrir > Vivre à proximité de Nantes-Atlantique > Le dispositif d'aides à l'insonorisation

L'Observatoire territorial autour de Nantes-Atlantique (OTANA)

Mis en ligne depuis octobre 2020, ce site internet issu d'un travail partenarial rassemble des indicateurs et données déjà disponibles ou complétés par des contributeurs locaux ou nationaux. Mis à jour régulièrement, il rassemble des données selon cinq grandes thématiques :

- Activité de l'aéroport
- Nuisances sonores et santé
- Qualité de l'air et santé
- Milieux naturels et climat
- Socio-économie



D'INFOS

<https://www.otana.fr/>





Fermeture du pont Anne-de-Bretagne

fin avril 2024

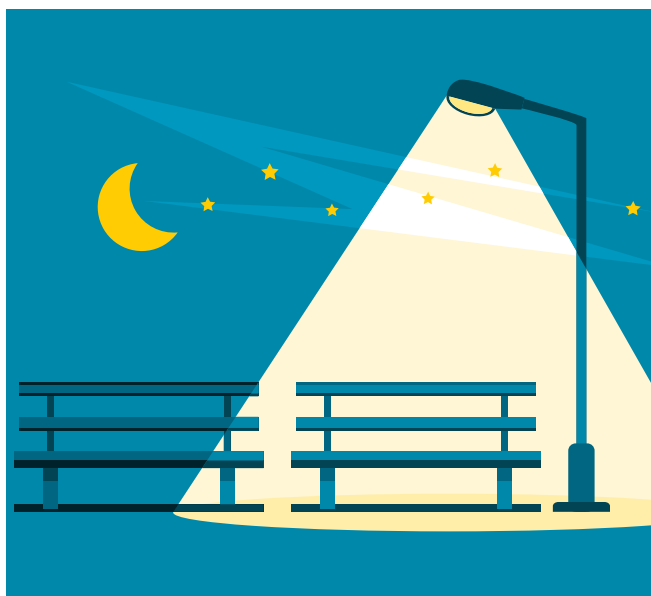
Dans le cadre de sa transformation et de la rénovation des réseaux boulevard Léon-Bureau, le pont Anne-de-Bretagne sera fermé aux voitures de la fin du mois d'avril 2024 jusqu'au mois de mai 2025. Cette fermeture d'un axe central de circulation aura un impact sur les déplacements de nombreux travailleurs et habitants de la Métropole. Elle est pourtant nécessaire pour moderniser cette infrastructure et poursuivre le projet de tourner Nantes davantage vers son fleuve, comme décidé à l'issue du Grand débat citoyen de 2014 « Nantes, la Loire et nous ». Le pont actuel sera réutilisé et un second ouvrage d'art le confortera pour augmenter la largeur du pont Anne-de-Bretagne qui sera ainsi plus que triplée. Le pont deviendra accessible (pentes abaissées) et la priorité sera donnée aux déplacements doux et aux transport collectifs. Les premiers travaux permettront de rénover et déployer les réseaux d'eau, de chaleur, d'électricité, de gaz et de télécom, notamment

sur le boulevard Léon-Bureau sur lequel le pont débouche. Pour accéder au centre-ville en voiture, les usagers arrivant du sud-ouest pourront depuis la route de Pornic, emprunter le boulevard du Général-de-Gaulle, le pont de Pirmil, puis les ponts Haudaudine ou Audibert, ou traverser l'île de Nantes par le pont des trois continents, le boulevard de l'Estuaire ou celui de la Prairie-au-Duc.

Pendant toute la durée du chantier, les piétons et les cyclistes peuvent continuer de traverser le pont pour franchir la Loire. La ligne 1 de tramway, la ligne 5 et le service Luciole restent en fonctionnement pendant toute la première période de travaux, ainsi que le service Proxitan dans les quartiers impactés par les chantiers. La ligne 11 et la navette aéroport sont quant à elles déviées.



Pour plus d'informations : <https://metropole.nantes.fr/travaux-centralite>



Extinction de l'éclairage public de 23h à 6h sur la métropole: **quels impacts ?**

À l'hiver 2022, la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu s'est associée au plan de sobriété des communes de la Métropole et a notamment décidé l'extinction de l'éclairage nocturne sur toutes ses voies, à l'exception des zones d'activité.

Cette extinction a permis une économie d'énergie de 46 % entre les périodes novembre 2021 - octobre 2022 et novembre 2022 - octobre 2023, ainsi qu'une

économie financière de 30 % (46 % à coût constant). L'impact de cette extinction sur la faune et la flore et sur la santé humaine est encore en cours d'examen même si les différentes études menées à l'international démontrent les bienfaits de ce type d'extinction et a contrario les méfaits de la pollution lumineuse. Les chiffres des services de secours, eux, montrent que cette extinction n'a aucun impact sur leur activité qui est restée la même.



Les **3** délibérations majeures des Conseils municipaux du 19 février et du 25 mars

1 Vote des taux d'imposition 2024

Alors que la dernière évolution du taux du foncier bâti et non bâti date de 2006, historiquement, la commune avait fait le choix en 2009 et 2010 de fixer progressivement le taux de la taxe d'habitation de 15,80 à 16,80 %. Dans le même temps, des abattements nouveaux ont été proposés en 2010. D'autres exonérations ont été votées en 2011 sur les propriétés non bâties (verger et vigne) ainsi que sur les terrains exploités selon un mode de production biologique en faveur de la viticulture. La commune a ainsi conservé une marge de manœuvre financière, nécessaire pour la conduite des politiques et la réalisation des projets d'investissement du dernier mandat, sans peser davantage sur l'économie des ménages. Il a été proposé de reconduire les taux votés antérieurement :

- **Taxe d'habitation** : 16,80 % (gel du taux à sa valeur de 2019)
- **Taxe foncier bâti** : 38,72 % (dont taux départemental de 15 %). Le taux strictement communal est de 23,72 %.
- **Taxe foncier non bâti** : 62,06 %

2 Renouvellement de la convention de partenariat avec le centre de soins infirmiers

Dans le cadre de l'élaboration du projet pédagogique de la nouvelle Maison des jeunes, un partenariat avec le CSI s'est construit afin de pouvoir répondre à cette demande des jeunes d'avoir des professionnelles de santé féminines sur la commune mais aussi d'avoir un rôle d'information et de prévention auprès de ce public.

Des conventions de partenariat ont été signées depuis 2020 :

- **en 2020** : 1 atelier et une seule permanence le samedi matin
- **en 2021** : 2 ateliers et 5 permanences le samedi matin
- **en 2022** : 3 ateliers et 4 permanences le samedi matin
- **en 2023** : 3 ateliers (entre 6 et 14 participants) et 3 permanences (2 le mercredi après les ateliers et 1 le samedi matin)

En 2024, 4 ateliers et 3 permanences seront proposés. Le montant de ce partenariat s'élève à 1 134 €.

3 Vote des subventions pour l'année 2024

La commune poursuit un soutien fort aux associations œuvrant dans différents domaines. La volonté est toujours de s'inscrire dans un partenariat actif et permanent avec le milieu associatif afin de répondre au mieux aux besoins divers et croissants des personnes.

- **Pour le domaine social** : 28 associations ont bénéficié d'une subvention, pour un montant total de 15 670 €.
 - **Pour les associations « Vie Locale »**, proposant des activités artistiques, sportives ou de loisirs, ainsi que les associations liées au développement durable ou à la valorisation du patrimoine : 23 associations ont bénéficié d'une subvention, pour un montant total de 67 310 €.
 - **Pour les associations œuvrant dans le domaine de l'Enfance et de la Jeunesse** : 8 associations ont bénéficié d'une subvention, pour un montant total de 30 705 €.
- 14 589 € seront versés à la coopérative scolaire des écoles Jules d'Herbauges.

Aides aux économies d'énergie et au traitement de l'eau

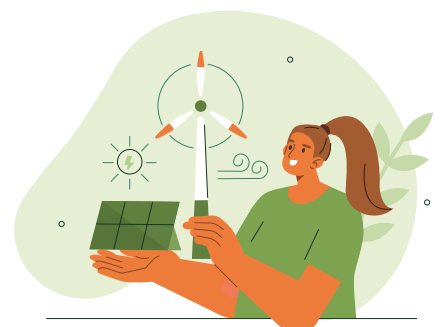
Depuis 2009, Saint-Aignan de Grand Lieu apporte son aide aux habitants qui investissent dans des dispositifs d'économie d'énergie, en accordant des subventions.

En décembre 2023, le Conseil municipal a acté de nouveaux montants pour ces aides :

- Forfait de 150 € /m² pour des panneaux solaires thermiques (pour un maximum de 6 m²)
- Forfait de 250 € par kWc (plafonné à 1 000 €) pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- Forfait de 500 € pour l'installation d'un système d'assainissement individuel phytosanitaire
- Forfait de 500 € pour l'installation d'un système de récupération d'eau de pluie, réservé exclusivement à un usage domestique avec installation sanitaire (WC, machine à laver)

Un formulaire de demande de subvention est à retirer à l'accueil des Services techniques.

Depuis leur mise en place, 75 maisons aignanaises ont bénéficié de ces aides.





Travaux sur la commune : où en sommes-nous ?

En 2024, des travaux de grande ampleur se déroulent sur notre commune. Découvrez sur cette page dédiée les derniers travaux entrepris ou à venir pour améliorer notre cadre de vie et nos infrastructures.

Réaménagement de la rue des Frères-Rousseau

La rue des Frères-Rousseau constitue l'axe historique du bourg de Saint-Aignan de Grand Lieu. Cet axe souffrait d'une vocation très routière, la circulation et le stationnement laissaient peu de place aux déplacements des piétons, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Les vitesses parfois élevées étaient peu compatibles avec la circulation des vélos.

Des travaux sont réalisés depuis le 8 janvier jusqu'au mois d'avril, dans la zone entre Pom' de Rainette et Millénia. De ce fait, ce nouvel aménagement améliore considérablement les déplacements doux et a permis de végétaliser cet axe auparavant très minéral. Il était important de permettre aux bus de continuer à se croiser et des poches de stationnement sont maintenues autour de la maison de l'Enfance Pom' de Rainette et aux abords du Grand Lieu du Conte et de l'église.

Enfin, ces travaux ont été l'occasion de rénover les réseaux. Anciens, ils étaient mal repérés ce qui a engendré un retard de quelques semaines pour l'achèvement de l'opération.

Renforcement électrique de la station d'épuration

La station d'épuration doit pouvoir couvrir les besoins futurs de la commune et améliorer son efficacité par temps de pluie. Aussi, il est nécessaire de mieux séparer les boues de mauvaise et de bonne qualité pour augmenter la qualité des processus biologiques puis de décantation. Des travaux d'envergure ont donc été programmés dès cette année par Nantes Métropole. Ils nécessitaient une intervention sur le réseau de distribution électrique.

Les travaux depuis la place de l'Église jusqu'à la station d'épuration, le long de l'impasse de la Sablonnière et d'une partie de la rue du Grand-Fief ont été réalisés pendant près d'un mois en février et mars de cette année sous la responsabilité d'Enedis.



Création d'espaces de pleine terre place Millénia

La précédente intervention sur la place Millénia date de 2010-2011, elle avait permis de constituer un parvis non accessible aux voitures devant la mairie, favorable aux déplacements doux et propice à l'organisation d'événements festifs. Aujourd'hui, une nouvelle intervention sur cet espace permettra de rénover les enrobés devant l'entrée de la mairie et d'élargir les espaces de pleine terre au pied des arbres qui seront plantés ou engazonnés.

Conduits par Nantes Métropole, ces travaux sont prévus pour le mois d'avril 2024.

Modernisation de la route du Pinier

Après l'impasse du Pinier en 2022, l'été 2024 connaîtra une nouvelle étape avec la rénovation de la route du Pinier. En effet, la voie est dégradée, la chaussée nécessitait d'être reprise ainsi que la signalisation. Ces travaux seront l'occasion d'améliorer les ouvrages liés au réseau d'assainissement et au ruissellement des eaux de pluie vers les fossés. Surtout, ces travaux rendront plus confortable et sécurisée la circulation des piétons, le long de la voie et au niveau des traversées. Des chicanes favoriseront un apaisement des vitesses.



Des dégradations

sur le distributeur de billets de la commune

Le 13 février dernier, des malfrats ont tenté vainement de s'emparer du contenu du distributeur de billets (DAB) de la commune. N'apprenant pas de leurs erreurs, ils ont tenté la même opération sur plusieurs communes voisines. Compte tenu des dispositifs actuels et de la protection des billets (produits les maculant si le DAB est compromis), cette tentative était vouée à l'échec. Elle occasionne toutefois des coûts de réparation importants du bâtiment de l'ancienne poste.

Pourtant, ce dispositif installé pendant la crise sanitaire est essentiel pour la commune. La

Poste arrêtant ce service, l'équipe municipale avait décidé de le prendre en charge.

Les premiers mois de mise en service n'ont pas été totalement satisfaisants : la machine installée était difficile d'utilisation et les cartes étaient retirées difficilement. Le prestataire, la Brink's, à la demande de la commune, l'a donc remplacée par une nouvelle machine, bien plus pratique.

Les études et travaux de réparation du bâtiment et d'installation d'un nouveau DAB sont en cours pour retrouver ce service indispensable.

Le saviez-vous?

La commune paie une redevance mensuelle à la Brink's pour la mise en service du DAB. Cette redevance est dégressive selon le nombre de mouvements : plus les habitants utilisent le distributeur, plus la redevance est faible. Au retour du DAB, nous espérons que vous serez nombreux à l'utiliser pour participer à son maintien.

ÇA SUFFIT !

Nous sommes attristés de constater de nouveaux actes de vandalisme survenus ce week-end de Pâques dans notre salle polyvalente. Ces dégradations sont inacceptables et nous tenons à rappeler à leurs auteurs que chaque acte est sérieusement pris en compte. Nous portons systématiquement plainte, et des enquêtes sont réalisées par la Gendarmerie. Nous sommes déterminés à préserver nos espaces communs et ces actes ne resteront pas impunis. Nous invitons chacun à faire preuve de civisme et de respect envers notre patrimoine collectif.

À bon entendeur !



Concertation sur les zones d'accélération sur les énergies renouvelables : quel bilan ?

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit que les communes définissent des « zones d'accélération » favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables (Article L.1411-5-3 du code de l'énergie). La commune de Saint-Aignan de Grand Lieu s'est engagée aux côtés de Nantes Métropole dans une démarche de neutralité carbone, qui intègre un objectif de 100 % d'énergies renouvelables en 2050.

Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée du lundi 5 février 2024 à 9h au vendredi 1^{er} mars 2024 à 17h30. Durant cette période, chacun avait la possibilité

de consulter les propositions en mairie ou sur internet puis de s'exprimer sur le sujet grâce à un registre papier ou un point d'accès informatique spécialement dédié en mairie ou encore par courrier adressé à Monsieur le Maire.

Aucune observation n'a été enregistrée lors de la consultation du public sur le projet.

Une délibération votée le 25 mars dernier en Conseil municipal a validé les sites proposés comme zones d'accélération des énergies renouvelables.

Une boum à destination des CM2 et des 6^e organisée par le CME.



C'est l'un des projets 2024 choisis par les membres élus du Conseil municipal Enfants (CME) ! Pensée comme un rite de passage pour tous les enfants d'une tranche d'âge, cette action se veut conviviale et créatrice de liens avant que les CM2 ne rentrent au collège.

La boum aura lieu le samedi 15 juin 2024 à la salle Paul-Pouvreau. Le thème et les animations vont se décider en commission lors des prochaines réunions du CME prévues une fois par mois. Une communication spécifique détaillera ultérieurement les modalités de déroulement de la boum.

La valorisation des biodéchets : où en sommes-nous pour les services enfance ?

Au restaurant scolaire, un contrat avec la société Les Alchimistes a été signé le 5 décembre 2023 pour un commencement le 8 janvier 2024, pour récupérer une fois par semaine l'ensemble des déchets alimentaires produits : les épluchures de fruits et légumes, les plats témoins, les invendus et les retours assiettes. Basés à Nantes, Les Alchimistes réalisent une pesée à chaque levée puis compostent ces biodéchets en suivant tout un processus. Le compost ainsi obtenu est ensuite redistribué aux producteurs locaux pour un retour à la terre. Cette valorisation fait partie des 9 engagements pris par

la commune en 2023 dans le cadre de la démarche « Mon Restau Responsable ». En parallèle, à l'accueil périscolaire et à la Maison des Jeunes, les restes des goûters et des repas sont mis dans le composteur situé à proximité du restaurant scolaire. L'objectif ? Réduire au maximum nos biodéchets. Le saviez-vous ? La valorisation des biodéchets est une obligation depuis le 1^{er} janvier 2024. Et vous, que faites-vous pour réduire vos biodéchets ? Rendez-vous en page 12 pour découvrir les solutions possibles pour vous accompagner dans cette démarche.



Des goûters zéro déchet à l'accueil périscolaire

Dans l'optique de limiter l'impact environnemental global de la structure, l'accueil périscolaire propose, depuis la rentrée de septembre 2023, des goûters sans emballage individuel. Eh oui, auparavant, les yaourts et compotes étaient en pot, les biscuits

en portion unique... Désormais, le pain et les fruits sont livrés en vrac, les barres bretonnes en 700 grammes, les yaourts en seau de 5 litres et les compotes en boîte de 4 kg. Les contenants sont donc au format collectif et sont recyclables en bac jaune à 100 %.

Bienvenue aux nouveaux Aignanaïs !

Vous avez choisi de venir vivre à Saint-Aignan de Grand Lieu et vous avez posé vos cartons récemment ?

P our faciliter votre installation, vous faire découvrir la commune et ses atouts, et parce que l'arrivée dans une nouvelle ville est une étape de vie importante, les élus de Saint-Aignan de Grand Lieu ont à cœur de vous convier à un temps de rencontres et d'échanges le samedi 8 juin à 10h, à l'Espace Vie Locale – rue des Frères Rousseau. À cette occasion, un tote bag vous sera remis avec le livret d'accueil de la commune actualisé ainsi que les différentes informations utiles pour votre quotidien et pour découvrir Saint-Aignan de Grand

Lieu (agenda culturel, programme développement durable...). Cet événement constitue une formidable occasion de faire connaissance, entre Aignanaïs d'abord, puis avec les élus de la commune, mais également de découvrir Saint-Aignan de Grand Lieu et l'ensemble des structures municipales à disposition ! Après un temps de présentation en salle, les nouveaux arrivants participeront à une visite découverte de la commune (parcours piétons, accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes) puis partageront un verre de l'amitié.



Parole d'Élu

Xavier Sandmeyer, Maire-Adjoint en charge du Cadre de vie, de l'Environnement et de la Citoyenneté

« Cette matinée d'accueil des nouveaux habitants permettra d'informer les habitants sur les services et équipements municipaux. C'est un moment de partage et d'échanges, qui pour la 2^e fois, sera ponctué d'un parcours à pied pour découvrir la commune. »

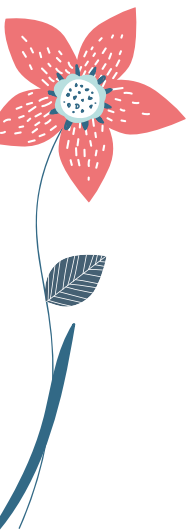
Les personnes concernées et intéressées sont invitées à se faire connaître par mail à lcaudal@sagl.fr ou par téléphone à l'accueil de la mairie : 02 40 26 44 44. En complément, un courrier d'invitation sera également envoyé aux nouveaux habitants identifiés.

Les cartes d'électeurs remises aux nouveaux électeurs de la commune

En 2024, 13 Aignanaïses et Aignanaïs vont pouvoir voter pour la première fois. La municipalité a souhaité marquer ce moment fort de leur vie de citoyen ! Ainsi, le 16 mars dernier, chaque participant s'est vu remettre sa première carte électorale accompagnée des félicitations et encouragements du Maire à aller voter lors des prochaines élections : les élections européennes. À cette occasion, ils ont pu échanger, avec le Maire, avec Xavier Sandmeyer, Maire-Adjoint en charge de l'Environnement, du Cadre de vie et de la Citoyenneté, et avec Joëlle Deutschler, Maire-Adjointe en charge des Solidarités, sur les prochaines élections, le fonctionnement

des institutions françaises ou encore l'organisation d'une commune. Enfin, les nouveaux électeurs ont pu découvrir la procédure de vote grâce à une simulation dans un bureau de vote reconstitué pour l'occasion. Les Élus ont également rappelé que « les droits civiques (droit de vote, d'être élu, de témoigner en justice...) sont la base de la démocratie. Par ailleurs, les séances du Conseil municipal sont publiques et les comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la commune. Soyez curieux et n'hésitez pas à en prendre connaissance. » Pour mémoire, le dimanche 9 juin se tiendra l'unique tour des élections européennes (plus de détails dans le Mag' d'hiver).





Le bien-être encore une fois à l'honneur

Cette édition fait la part belle à la découverte de pratiques à refaire chez soi. Et ça c'est un bon plan ! ►

Des ateliers pour se ressourcer

Laissez-vous guider par vos gestes, votre souffle, en découvrant la sophrologie, le qi gong, l'automassage, l'hypnorelaxation, l'olfactothérapie. ►

Des ateliers pour rire et jouer

Mettez le corps en mouvement pour vous connecter à votre joie de vivre grâce au yoga du rire. Retrouvez votre âme d'enfant autour d'une partie de jeux de société. ►

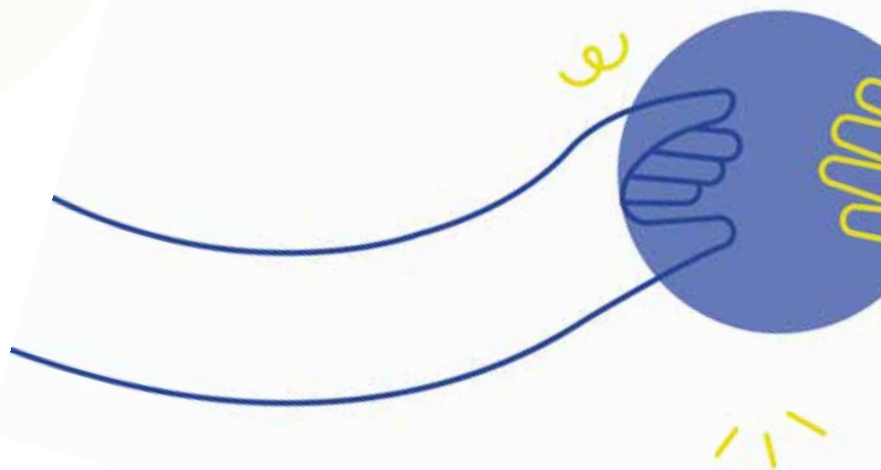
Des stands pour bénéficier de conseils de professionnels

Vous saurez tout sur la naturopathie, l'accompagnement phototherapeutique, le hatha yoga. ►

Qu'est-ce que le Printemps des Bons Plans ?

C'est une journée de rencontres, d'échanges et d'ateliers sur des pratiques dans une démarche globale de développement durable pour consommer moins et mieux. L'objectif est de montrer d'autres manières de satisfaire ses besoins et ses envies. C'est l'occasion de rencontrer des professionnels, des acteurs locaux du territoire, mais aussi de créer du lien social. Il s'adresse à tous ! ►

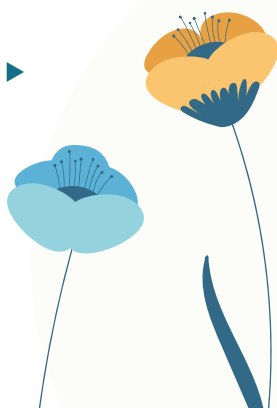
Le Printemps des bons Plans est de retour



Les ateliers découvertes du Printemps des Bons Plans ont lieu le dimanche 20 mai 2023.

Des ateliers pour créer

Ressentez le plaisir de faire par vous-même. Mettez les mains à la pâte à modeler ; fabriquez votre baume à lèvres ; confectionnez une serviette hygiénique lavable ; exprimez-vous par la pratique artistique grâce à l'art-thérapie et les mandalas ; détendez-vous avec les mailles à l'endroit et à l'envers en compagnie des tricoteuses. ►





Des conférences autour de l'alimentation et des plantes

Découvrez de nouveaux gestes dans la cuisine pour une alimentation plus saine et plus durable. Partez à la rencontre des plantes qui vous entourent et percez leurs secrets. Apportez vos plantes ramassées lors de vos balades, vous profiterez de conseils avisés. ►

Un stand pour créer du lien

Parce que se sentir bien, c'est aussi se sentir utile aux autres. Découvrez des pistes pour donner du sens à votre temps disponible. ►

temps
plans
etour!

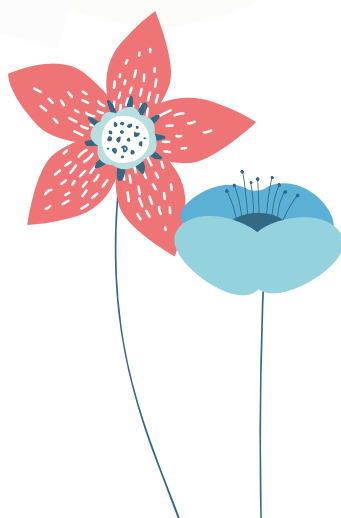
Des ateliers pour partager un moment avec votre enfant

Venez profiter d'une bulle de douceur autour de la réflexologie, le massage, la communication gestuelle. Venez échanger autour d'un café sur votre place de parents, ses joies et difficultés pour favoriser la qualité de la relation parent-enfant. ►

Le bien-être n'attendent
1 avril de 10h à 19h.

Des ateliers pour se sentir bien

Mettez-vous en valeur, gagnez en confiance grâce à des conseils beauté et de colorimétrie/morphologie personnalisés. ►



Informations pratiques :

Salle de l'Héronnière -
1 bis, rue du Pressoir -
44860 Saint-Aignan de Grand Lieu

De 10h à 19h

Ouvert à tous

Gratuit

Petite restauration sucrée,
salée sur place

Ateliers sur inscription sur
www.saint-aignan-grandlieu.fr

Renseignements auprès du
service social : 02 40 26 44 73

Parole d'Élué

Joëlle Deutschler,
Maire-Adjointe en charge des Solidarités

« Le Printemps des Bons Plans, initié sur le mandat précédent, méritait par son succès d'être reconduit. Le COVID nous a obligés à le décaler dans le calendrier. Mais comme on dit, on ne change pas une équipe qui gagne, et je suis ravie de vous proposer à nouveau cet événement. Le programme est particulièrement attractif, avec la possibilité de reproduire chez soi les pratiques proposées tout au long de la journée. »



Le compost : réinventez votre poubelle avec style !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les ménages doivent pouvoir trier à la source leurs déchets alimentaires, c'est-à-dire les séparer des ordures ménagères afin d'éviter de les incinérer... C'est à la collectivité en charge des déchets (Nantes Métropole) de proposer des solutions aux habitants. Plusieurs solutions de collecte et de traitement existent déjà, en attendant de nouvelles.



Le compostage, un geste simple et écologique !

L'intérêt du compostage est multiple. Il favorise la vie du sol, améliore sa fertilité et sa teneur en humus. Il vous permet de ne plus aller à la déchèterie ni d'acheter d'engrais, en réduisant le volume de vos ordures ménagères. Saviez-vous que les déchets alimentaires représentent 1/3 du contenu de nos poubelles ? Sur la métropole, ils représentent près

de 45k g par an et par habitant. De nombreux déchets peuvent être compostés, en petits morceaux pour faciliter leur décomposition. Voici quelques exemples :

- Cuisine : épluchures, fruits et légumes abîmés, coquilles d'œuf, marc de café...
- Jardin : gazon tondu, feuilles, broyat de la taille des arbres et haies...
- Maison : bouquets fanés, sciures...

Quelles solutions, à Saint-Aignan de Grand Lieu ?

Compostage en tas ou en bac

Bien adapté quand on dispose d'un jardin, on dépose les déchets de cuisine et les déchets verts en tas ou dans un bac clos, le composteur. Il est nécessaire d'alterner les apports et de vérifier l'humidité (et arroser si besoin).

Le lombricomposteur

Le lombricompostage permet, grâce à des vers disposés dans un lombricomposteur, de réduire les déchets alimentaires et de les transformer en compost et en jus.

Le bokashi

Adapté aux maisons de ville, le bokashi est une alternative au compostage. Il s'agit de faire fermenter

les déchets de cuisine dans un seau hermétique. La matière organique ainsi fermentée pourra directement nourrir les sols.

Composter avec ses voisins : les composteurs collectifs

Vous pouvez déposer vos déchets dans le composteur collectif du Moulin des Rives - rue des Guifettes, entre le jardin partagé et la salle Madeleine Huet. Une solution pratique pour les foyers qui ne sont pas dotés de jardin ou équipés de matériel individuel.

C'est aussi une démarche citoyenne, écologique et conviviale qui favorise le lien entre habitants. Vous avez un projet pour votre quartier ? Contactez Laurène Caudal pour échanger.

D'autres solutions à venir

Le tri des biodéchets se met en place par étape. Nantes Métropole étudie les solutions les plus adaptées à notre territoire. Nous vous informerons dès que nous aurons des précisions.

Des aides financières existent :

jusqu'à 30 € pour l'achat d'un composteur et 40 € pour l'achat d'un lombricomposteur.

Le 16 mai, une sensibilisation au compostage

Vous avez envie de composter ? Vous venez d'acheter un composteur ou avez le projet de le faire ? Vous avez des questions sur le compostage, qui restent en suspens ; que puis-je mettre dedans ?...

Rendez-vous jeudi 16 mai de 18h30 à 20h30 - Salle Madeleine Huet

Au programme :

- Informations sur le compostage individuel
- Trucs et astuces à connaître
- Bien choisir son mode de compostage en fonction de ses besoins et contraintes

Animation gratuite, sur inscription en ligne auprès de Compostri : <https://www.compostri.fr/nos-formations/#ateliers>

Pour toutes questions complémentaires, contactez Laurène Caudal, chargée de mission développement durable et citoyenneté à la mairie : 02 40 26 44 42 - lcaudal@sagl.fr

Plus d'informations sur notre site internet (rubrique mon quotidien>environnement cadre de vie>gestion des déchets).



Balade des curiosités :

à la découverte des trésors cachés de la commune
le dimanche 26 mai.

Saint-Aignan de Grand Lieu poursuit son soutien à son patrimoine en déployant sa marque de territoire « Le Grand Lieu du lac ».

C'est dans ce cadre que pour sa 8^e édition, la Balade des Curiosités se penche sur le petit patrimoine de la commune. Tous ces puits, ces granges, ces statues, ces lavoirs ou ces vieux arbres qui font la richesse du paysage aignanaise... Mais devant lesquels on passe bien souvent sans connaître leur histoire. Cette année, cheminez à travers différents lieux de la commune afin de les redécouvrir.

Le programme

Le programme de cette année est riche et varié : côté vieilles pierres, vous découvrirez l'ancienne menuiserie Hervouet ainsi que le château de la Plinguetière et son lavoir. Côté nature, vous découvrirez l'intérêt des haies anciennes et percerez le secret des



arbres têtards. Côté histoire, Saint-Rachoux, la statue de la Piéta ou encore le bourg de Saint-Aignan de Grand Lieu n'auront plus de secrets pour vous. Enfin l'association Outils et Traditions vous ouvrira les portes de son musée afin de vous faire découvrir tous les trésors qu'elle collecte depuis plus de 30 ans !

Une balade ludique pour tous !

La Balade des Curiosités c'est aussi l'occasion de passer un bon moment en famille ! Un livret-jeu à destination des 7-11 ans, rempli de défis ludiques et amusants sera disponible au

départ. Une petite surprise sera offerte aux jeunes aventuriers qui auront relevé tous les défis. Fous rires et complicité garantis !

Informations pratiques

- Dimanche 26 mai à partir de 9h (fermeture du parcours à 12h)
 - Départ libre - Gratuit - circuit de 5 km
 - Point de départ : Fontaine Saint-Rachoux
- La manifestation est organisée en partenariat avec l'association Sur les pas d'Amani, l'association Outils et Traditions, le Groupe Nature, le château de la Plinguetière et les habitants de la commune.

Dansons en famille avec Le Bal à Bobby, jeudi 16 mai à 20h salle de l'Héronnière

Le Bal à Bobby est un délire chorégraphique librement inspiré de l'univers musical de Bobby Lapointe, destiné à tous, à partir de 7 ans, ce spectacle participatif et interactif ne manque pas de surprises déjantées. Installez-vous autour de la piste de danse improvisée, les danseurs vous invitent à découvrir l'univers loufoque et malicieux du chanteur. Devenez vous-mêmes acteurs et actrices du Bal à Bobby ! Plongez dans la création gestuelle et finalisez vous-même le spectacle avec le chorégraphe !



Partager, transmettre, imaginer, inventer et créer des univers, des histoires, où l'Homme et son rapport au monde et aux autres sont des sujets centraux ; voilà ce qui anime la compagnie NGC25, créée à Nantes, en 1998, autour du danseur et chorégraphe Hervé Maigret. Les lundis 6 et 13 mai, des artistes de la compagnie viendront animer des ateliers auprès de 7 classes (du CE1 au CM2) de l'école Jules d'Herbauges dans le cadre du programme d'éducation artistique et culturelle. Ils assisteront à une représentation du spectacle le jeudi 16 mai à 14h30 et sont vivement invités à revenir, en famille, pour la séance du soir afin de mener la danse !



Exposition « Si je ne m'amuse »

par Marie Chéné, artiste plasticienne

L'exposition « Si je ne m'amuse » donne à voir les œuvres de l'artiste Marie Chéné, actuellement en résidence d'auteure auprès de l'association L'Esprit du Lieu. Des œuvres dans lesquelles le mot est au cœur des créations, le

langage étant son matériau de prédilection. Marie Chéné écrit en permanence avec des photos, des échos, les angles des murs, le nom des villes ou des rues, en dessinant, en répétant, en coupant et souvent en impliquant le spectateur.



Des ateliers pour découvrir l'imprimante 3D

Comme l'artiste Marie Chéné, venez découvrir toutes les possibilités de création offerte par l'imprimante 3D. Nous vous proposons des ateliers pour tester cette nouvelle technologie incroyable en venant créer des objets ou observer leur impression en direct.

- Les samedis 20 et 27 avril
- De 11h à 13h.
- Sur réservation auprès de la médiathèque (nombre limité)

Prix polar 2024 : et pourquoi pas y participer vous aussi ?



Initié par Mauves-sur-Loire dans le cadre du Festival Mauves en noir, le Prix polar a été créé en 2009 et permet à des auteurs français de romans policiers peu connus d'être mis en avant. Chaque année 5 à 6 romans sont choisis. Le choix est varié et à destination du grand public. Pour la troisième année consécutive, la médiathèque Le Jardin de Lecture participe au Prix polar.

5 ouvrages sont en lice pour cette 16^e édition :

- *La Petite Rouge*, roman policier de Benjamin Pascal, Édition Les Nouveaux Auteurs
- *Enigma*, thriller d'Armelle Carbonel, Édition Fayard

- *Malgré toute ma rage*, roman noir psychologique de Jérémie Fel, Édition Payot et Rivages
 - *On dirait des hommes*, roman noir de Fabrice Tassel, Édition La manufacture de livres
 - *Les Malvenus*, roman policier d'Audrey Brière, Édition du Seuil
- Comme les 16 lecteurs et lectrices déjà inscrits, lisez, faites-vous une idée et votez !**

Deux dates à retenir pour venir découvrir le Polar sous toutes ses formes à la médiathèque !

- **Un Bar Polar le 19 avril à 19h** pour échanger, dans une ambiance conviviale, autour des 5 romans en lice. Au programme : lectures d'extraits, échanges de coups de cœur, coups de gueule, sans trop en dire non plus, car les lecteurs ont jusqu'au 18 mai pour lire et voter !

- Et **le 31 mai à 18h30, venez rencontrer les Docteurs Polar** de l'association *Fondu au noir*. En blouse blanche et stéthoscope au cou, les docteurs spécialistes du polar vous accueilleront et vous conseilleront de façon ludique et humoristique à travers les rayons. Après avoir recueilli vos goûts, ils vous délivreront une ordonnance polar sur mesure ! C'est donc sous une forme atypique que ces deux spécialistes viendront parler littérature et polar mêlant les incontournables du genre avec brio.



Bienvenue à ... **Ignacio Guzman**

En mars 2024, Ignacio Guzman a emménagé à la résidence senior du Moulin des Rives avec une ambition bien définie : établir des liens étroits avec les résidents seniors. Bien décidé à s'engager à 100 % dans ce projet intergénérationnel, il nourrit une sincère volonté de bienveillance. Il nous partage son parcours et exprime ses aspirations pour cette initiative qui lui tient particulièrement à cœur.



résidents du Moulin des Rives autour de l'édition mais cela sera à voir en collectif.

Comment qualifieriez-vous cette aventure ?

Je la qualifierais d'importante. Revenir au milieu rural et penser un quotidien intergénérationnel est un geste politique et signifiant nécessaire tant du point de vue personnel qu'artistique.

Nous avons besoin de la terre et la nature comme nous avons besoin de réfléchir collectivement au territoire des mémoires et à leurs transmissions.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Ignacio, j'ai 27 ans et j'habite à Nantes depuis 2 ans bientôt. Je suis d'origine chilienne, arrivé en Bretagne à mes 13 ans. J'ai une licence en philosophie puis j'ai enchaîné avec 5 ans aux Beaux-Arts où je suis actuellement en master 2, à l'école de Nantes Saint-Nazaire. À côté de mes études, j'ai le plaisir de travailler à la Maison de l'Europe où je tiens l'accueil du soir et des week-ends.

Pourquoi participer à ce projet solidaire ?

C'est le croisement de plusieurs choses qui m'ont fait arriver ici. D'un côté je porte un intérêt particulier aux personnes âgées. Je reste malgré le temps un enfant très aimant de ma grand-mère partie y a quelques années. Aussi j'établis dans mon travail artistique toute une partie de recherche et d'attention à la pluralité des histoires, leurs oralités et leur transmission. Donc imaginer un quotidien avec des personnes âgées est presque une suite logique ! Et d'un autre côté je cherchais à m'éloigner de la ville pour pouvoir offrir à ma chienne Solstice un cadre de vie moins anxiogène. Prendre le temps de nous rapprocher de la nature et du milieu rural.

Quel est votre rôle au sein du village du Moulin des Rives ?

Je pense que celui-ci se construira dans le temps mais dans l'immédiat ça sera d'apprendre les nouvelles des résidents, d'être une personne de confiance avec qui ils pourront échanger puis j'ai proposé de mener une activité par mois avec eux autour de la lecture et l'écriture à la salle Madeleine Huet. Aussi j'ai vu qu'on avait un jardin collectif, j'aimerais prendre soin de celui-ci et planter des plantes médicinales et aromatiques avec les résidents.

Quels sont vos projets pour l'année 2024 ?

Je suis actuellement en résidence avec le Lac à l'Épaulle, une association qui propose un accompagnement dans la création et la recherche, notamment lié aux enjeux LGBTQ+ féministes. Nous avons une exposition prévue à partir du 17 mai à l'Atelier sur Nantes autour de la question de l'archive et cela occupe une place importante pour moi actuellement. J'aimerais également pouvoir poursuivre l'écriture de mon mémoire imprégnée par tout ce que je vivrai ici. J'aimerais également pouvoir construire un projet commun avec les

Parole d'Élu

Joëlle Deutschler,

Maire -Adjointe en charge des Solidarités

« Liens intergénérationnels, vivre-ensemble, veille bienveillante, humanité ... des termes que nous entendons souvent. Ils sont tous au rendez-vous dans ce beau projet élaboré au Moulin des Rives, dans le but de faciliter le quotidien des seniors résidents et de favoriser le maintien à domicile. Il participe également à la lutte contre l'isolement, avec la mise à disposition d'un logement pour un jeune voisin solidaire. Ces logements ont été construits en 2012 avec le bailleur social Aiguillon Construction ; une convention de partenariat a également été conclue avec l'association de colocation intergénérationnelle Nantes Renoue dans un premier temps, puis l'association Edit de Nantes Habitat Jeunes à ce jour, chargée d'accompagner le jeune dans ses missions auprès des seniors. »



Retour en images

Se retrouver pour **célébrer la nouvelle année**

Jeudi 11 janvier avait lieu la cérémonie des vœux de la commune. Nous étions tous très heureux de nous retrouver pour lancer la nouvelle année, et c'est le Conseil municipal Enfants qui vous a accueillis. Une rétrospective de l'année 2023, les ambitions 2024 et bien évidemment un moment convivial autour d'une part de galette étaient au programme. Pour rendre la cérémonie la plus accessible possible, deux interprètes en langue des signes étaient présentes et les discours étaient retransmis en direct sur écran. Un grand merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur.

11
janv.



Un forum **pour parler rénovation énergétique**

Organisé en partenariat avec l'Espace France Rénov' et Nantes Métropole le samedi 3 février, le Forum Énergie Habitat visait à vous apporter toutes les réponses pour mener à bien vos travaux, gagner en confort thermique et diminuer vos factures d'énergie. Durant cette journée, les pros de la rénovation énergétique ont partagé leur expertise (chauffagiste, expert du solaire, de l'isolation, des matériaux biosourcés, auditeur, etc.) et ont délivré des conseils techniques dans un cadre neutre, excluant toute démarche commerciale.

03
fév.

Un atelier fabrication de nichoirs

L'atelier nichoirs organisé sur la commune le mercredi 28 février dernier a été un véritable succès ! Grâce à la préparation minutieuse du bois par les bénévoles du collectif « L'Atelier Déjanté », une vingtaine de participants ont pu participer et fabriquer leur propre nichoir à oiseaux ou à chauves-souris. Cette animation était une occasion précieuse de partager un moment convivial et de contribuer à la préservation de la biodiversité locale.

28
fév.





Du 08
au
25 mars

Un Printemps des poètes sur le thème de la Grâce

Du 8 au 25 mars, la médiathèque « Le Jardin de Lecture » et Radio Grand Lieu se sont associées pour vous proposer de nombreux rendez-vous poétiques pour petits et grands dans le cadre du Printemps des poètes. L'occasion de découvrir les œuvres et les poètes – qu'ils soient écrivains, musiciens, conteurs ou bricoleurs – sous la forme d'activités ouvertes à tous, d'ateliers de lecture et d'écriture, de spectacles ou encore d'émissions radiophoniques en public, diffusées sur Radio Grand Lieu.



22
&
23 mars



Un conte musical inspiré de deux légendes amérindiennes

Les 22 et 23 mars derniers, vous étiez près de 480 à venir assister au conte musical comprenant 2 histoires : l'Enfant arc-en-ciel et l'Oiseau vent, imaginé par les professeurs et les élèves du Patio Musical. Pendant plus d'1h30, les scènes se sont succédées sous les regards émerveillés des spectateurs. Bravo à tous les participants qui ont donné vie avec talent et énergie.

Des conférences à travers le monde

Tout au long de l'année, Altair conférences vous propose de rencontrer des professionnels de l'image, des réalisateurs aux multiples talents, des voyageurs qui arpentent les chemins du monde depuis des années afin de réaliser des documentaires remplis d'émotions et d'aventure. Sur la saison 2023-2024, vous êtes partis à la découverte de la Norvège, l'Antarctique, l'âge de la marche, l'Europe à Vélo, l'Équateur et la Voix des Amériques. Rendez-vous le 3 octobre 2024 pour une nouvelle saison !



2023
-
2024



AGENDA

L'heure du Conte

Mercredis 17 avril et 22 mai à 11h

Thèmes : « Même pas vrai » (le 17 avril)
et « Dans la Lune » (le 22 mai).

+ Jeune public à partir de 4 ans - Gratuit

Bar Polar

Vendredi 19 avril à 19h

Venez parler de la sélection du Prix polar 2024.

+ Médiathèque « Le Jardin de Lecture »
Public adulte - Gratuit

Découverte de l'imprimante 3D

Samedis 20 et 27 avril de 11h à 13h

+ Plus d'informations en page 14

Printemps des Bons Plans

Dimanche 21 avril de 10h à 19h

+ Programme et informations pages 10 et 11

Tous au ciné

Mercredis 24 avril et 5 juin à 15h

Des séances cinéma pour découvrir
des films pleins de surprises.

+ À partir de 8 ans. Sur inscription au 02 40 26
44 55 ou par mail mediatheque@sagl.fr

Jeux viens faire un tour !

Vendredi 26 avril de 17h à 19h

Venez jouer en famille ou entre
amis et découvrez de nouveaux
jeux de société sélectionnés par
l'association La Sauce Ludique.

+ Médiathèque « Le Jardin de Lecture », Entrée
libre, réservation conseillée au 02 40 26
44 55 ou par mail mediatheque@sagl.fr

Atelier plantation au jardin partagé

Samedi 4 mai de 11h à 12h

+ Rendez-vous au jardin partagé (route
des martins pêcheurs) pour retrouver
les bénévoles du jardin partagé.

Collecte de protections périodiques

Du samedi 11 au vendredi 31 mai

Lieux de collecte : mairie, EVL, Maison
de l'Enfance, Médiathèque.

+ Plus d'informations sur notre site internet.

Le Bal à Bobby

Jeudi 16 mai à 20h

+ Plus d'informations en page 13.

Animation et marquage vélo

Samedi 18 mai de 10h à 13h

Réparation, marquage vélo et
découverte de l'offre de vélos
Naolib (vélo cargo, vélo pliant...).

+ Parking du centre commercial. Accès libre
sauf marquage vélo sur inscription.

Les toutes petites oreilles

Samedi 25 mai à 9h45 et 10h45

Lectures, comptines animées,
jeux de doigts en français et en
allemand par Les Mots Melly Malo.

+ Médiathèque « Le Jardin de Lecture », Entrée
libre, réservation conseillée
au 02 40 26 44 55
ou par mail mediatheque@sagl.fr

Inauguration de l'exposition « L'Union européenne, pourquoi ? Comment ? »

Le mardi 7 mai à 18h



À l'Espace Vie Locale.

Découverte commentée de
l'exposition par Olivier Brunet,
bénévole à la Maison de l'Europe et
ancien fonctionnaire de la commission
européenne. L'Union européenne ça
sert à quoi ? Ça fonctionne comment ?
Il pourra vous en parler concrètement
et répondre à toutes vos questions.

Suivi d'un verre de l'amitié avec quelques
spécialités de nos voisins européens !

+ Exposition à découvrir jusqu'au 31 mai aux
jours et horaires d'ouverture de l'EVL.

Balade des curiosités

Dimanche 26 mai de 9h à 12h

+ Plus d'informations en page 13

Café Poussette

Mercredi 29 mai de 9h30 à 11h30

Lieu d'accueil et d'écoute pour les familles.

+ Maison de l'Enfance Pom' de Rainette. Entrée libre

Les Docteurs Polar

Vendredi 31 mai à 18h30

+ Plus d'informations en page 14

Repair Café

Samedi 1^{er} juin de 9h à 12h

Venez faire réparer vos objets cassés
ou abîmés pour leur redonner vie
grâce à une équipe de bénévoles.

+ Salle de l'Héronnière, Accès libre

Retrouvez
l'agenda détaillé sur
[saint-aignan-
grandlieu.fr](http://saint-aignan-grandlieu.fr)

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Adèle MULLOIS
09/01/2024

Raphaël NIVELLEAU
22/01/2024

Léo GUÉNEL DELATTRE
14/02/2024



DÉCÈS

Philippe BERNARDEAU
22/12/2023

Dominique FAUCHET
30/12/2023

Yann DENIO
09/01/2024

Paule LÉVÈQUE
Née MORICE
21/01/2024

Lucienne BOURMAUD
Née RAYNARD
22/02/2024

Rendez-vous des petits curieux

Mercredi 5 juin de 10h à 11h

Thème « Les animaux du
lac » à Pierre Aiguë.

+ Sur inscription au 07 64 47 76 59 ou sur
www.saint-aignan-grandlieu.fr.

Concert de fin de cycle

Mercredi 5 juin de 20h à 21h

+ Espace Vie Locale, salle Paul-Pouvreau.
Entrée libre

Causons livres !

Samedi 8 juin à 10h30

Un rendez-vous pour parler et découvrir
de nouvelles lectures et pépites !

+ Médiathèque « Le Jardin de Lecture », Public
ado/adulte. Sur inscription au 02 40 26 44
55 ou par mail à mediatheque@sagl.fr

Brico' patrimoine

Mercredi 12 juin de 10h à 11h

Thème « Contes et nature » autour
de la fontaine Saint-Rachoux.

+ Sur inscription au 07 64 47 76 59 ou sur
www.saint-aignan-grandlieu.fr.

Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu

En mars 2024, alors que la 4^{ème} année du mandat se termine, il nous reste 2 ans pour finaliser les projets en cours et en commencer d'autres. La quasi-totalité des projets de notre programme de 2020 sera réalisée. C'est aussi 2 ans pour préparer sereinement le mandat prochain en s'appuyant sur nos expériences et liens créés avec les instances locales (métropole, département, région, préfecture...).

Les élus majoritaires participent activement à cette préparation au sein de l'association Vivre Ensemble à Saint-Aignan de Grand Lieu (VESAGL) avec d'autres Aignanaïses non élus, venus apporter des idées nouvelles, pour préparer la suite dans

la continuité des actions engagées au bénéfice de toutes et tous.

La première parution, intitulée 'Le Journal des Engagés', a été distribuée dans vos boîtes aux lettres fin janvier. Il y en aura d'autres. Notre fil conducteur : garder l'attractivité et le dynamisme de notre commune, et particulièrement de notre bourg, tout en protégeant nos citoyens des nuisances aéroportuaires et en valorisant nos patrimoines bâti et naturel.

Un retour 30 ans en arrière, non merci ! Ce qui nous rassemble, c'est un amour partagé pour notre commune, un profond respect pour les agents qui y travaillent, des valeurs d'entraide, de transparence et d'ouverture.

Notre commune de demain continuera à se faire notamment avec le soutien de Nantes Métropole pour aménager nos routes, organiser les déplacements piétons et vélos ou travailler sur la construction de la piscine métropolitaine à Bouaye.

La Maison du Projet a ouvert ses portes en mars dans le bâtiment de l'ancienne Poste. Vous y trouverez une exposition sur notre commune élaborée avec le comité citoyen. Allez-y, osez pousser la porte. Un registre est à votre disposition pour partager vos idées, vos envies pour le Saint-Aignan de Grand Lieu de demain car c'est ensemble que nous le construirons.

Le groupe « Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu »

« Pour les Aignanaïses(es) »

« Dessinons ensemble notre commune ». Appel à volontaires pour constituer un comité citoyen composé de 27 habitants (es). Quel est-il ? Nous avons en tant qu'élus municipaux souhaités avoir la liste. Cela nous a été refusé. Où est la transparence ?

Quel avenir pour notre Centre Commercial ? Après plusieurs fermetures de commerce ou changement, qu'est-il fait ? Est-ce un futur Goussainville sans âme qui nous attend ou un réaménagement du bourg ailleurs ?

Les logements sociaux de l'Orée du Lac ne sont pas construits, alors que d'autres bâtiments industriels aux Renardières ont vu la pose de la 1^{re} pierre devant la presse par notre maire afin d'être en location.

Le bassin temporaire de l'apprentissage de la nage installé en mai 2022 nécessite maintenant l'installation d'une visio-protection. Notre groupe avait alerté à l'époque mais pas entendu.

Le dimanche 9 juin prochain a lieu les élections européennes, n'oubliez pas d'exercer votre droit de vote.

**À votre écoute
Pour les Aignanaïses(es)
Isabelle Kouassi 06 73 38 73 03
Gaël Chocteau 06 87 11 24 06
Ludivine Relion 06 87 44 57 08**

Ensemble et Bienveillants pour Saint-Aignan de Grand Lieu

TEXTE NON TRANSMIS

**Ensemble et Bienveillants
pour Saint-Aignan de Grand Lieu (NUPES)
Denis Marot 06 11 94 81 20**

Notre projet, c'est le votre. Il ne s'agit pas de faire des études dans tous les sens, avec en arrière-plan des engrenages de propagande électorale... Il s'agit de construire ensemble un projet partagé. Déplacer vers le champ de foire l'école publique Jules d'Herbauges comme

semble vouloir s'engager le maire, s'apparenterait vite à la fin du bourg...

Des priorités :

- protéger notre identité locale en commençant par son bourg ;
- réussir la transition écologique

par des actions concrètes ;

- améliorer la qualité de vie, la propreté, la sécurité routière ;
- permettre un développement économique et commercial...

**Antony Boucard,
conseiller municipal**

Spectacle tout public interactif inspiré de l'univers de Bobby Lapointe

LE BAL À BOBY

JEUDI 16 MAI 2024 - 20H

SALLE DE L'HÉRONNIÈRE
SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU



© Photo : F. Guillemin

Par la Compagnie NGC25
Gratuit - Tout public - A partir de 7 ans
www.saint-aignan-grandlieu.fr

